
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 18 avril 2019 à 13 h 30
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement
Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 13 h 38.

CA19 30 04 0114

ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 avril 2019, tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question.

CA19 30 04 0115

APPROBATION - PROJET D'ACTE - ACQUISITION À DES FINS DE PARC LOCAL - PROPRIÉTÉ SISE AU 12 210, BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES- PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - N/RÉF. : 31H12-005-5273-01

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert, à des fins de parc, de Vathanak Keu et Malica Ung, un immeuble sis au 12 210, boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, connu et désigné comme étant le lot 1 249 062 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour le prix de 246 000 \$, plus les taxes applicables;

D'approuver le projet de convention de services professionnels entre M^e Véronique Lessard, notaire, et Malica UNG et Vathanak KEU, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.01 1198295001

CA19 30 04 0116

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-127

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dispose d'un Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT QUE le requérant demande l'autorisation pour construire un bâtiment industriel projeté au 9192, rue Robert-Armour, dans le district de La Pointe-aux-Prairies;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite des dérogations au Règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 5 avril 2019;

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-127 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction d'un bâtiment industriel projeté au 9192, rue Robert-Armour, sur le lot projeté portant le numéro 6 263 310 - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.01 1193469005

CA19 30 04 0117

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÉOLUTION NUMÉRO PP-126

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 avril 2019, relativement au premier projet de résolution numéro PP-126 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation à des fins d'entrepôt domestique d'un bâtiment commercial sis au 15949, rue Sherbrooke Est – District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.02 1191528002

CA19 30 04 0118

ADOPTION AVEC MODIFICATION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-126

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT que le requérant demande à être autorisé pour utiliser certains usages commerciaux à l'intérieur de son bâtiment situé au 15 949, rue Sherbrooke Est, dans le district de la Pointe-aux-Prairies;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 28 mars 2019 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter, avec modification, le second projet de la résolution numéro PP-126 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation à des fins d'entrepôt domestique d'un bâtiment commercial sis au 15949, rue Sherbrooke Est - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.03 1191528002

CA19 30 04 0119

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 13 H 42

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2019.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement